

Licences.....	2.250 »	
Formules.....	7 50	
Frais d'avertissement.....	0 30	
		<u>2.257 80</u>

Total de la perception de Taravao..... 51.180 »

Perception de Moorea.

Impôt dit des routes.....	10.656 »	
Frais d'avertissement.....	44 40	
		<u>10.700 40</u>
Taxe sur les chiens.....	1.810 »	
Frais d'avertissement.....	18 10	
		<u>1.828 10</u>
Patentes fixes.....	1.912 50	
— proportionnelles.....	330 »	
Formules.....	82 50	
Frais d'avertissement.....	4 90	
		<u>2.329 90</u>

Total de la perception de Moorea..... 14.858 40

Total général..... 143.747^f 44

Art. 2. Le Secrétaire Général est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera communiqué, enregistré et publié partout où besoin sera.

Papeete, le 24 mars 1902.

Pour le Gouverneur en tournée
et par délégation ;

Le Secrétaire Général,

Signé : HENRI COR.

Par le Gouverneur :

Le Secrétaire Général,

Signé : HENRI COR.

NOMINATIONS, MUTATIONS, ETC.

PAR DÉCISIONS DU GOUVERNEUR :

— En date du 3 mars 1902 —

N° 122. — M^{me} Hélie pourvue du brevet élémentaire, est nommée institutrice stagiaire de 2^e classe pour servir à l'école publique de Tautira.